



Ville de
Saint-Ours

LE CHEF-LIEU

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



SAINT-OURS SA
Facebook

JANVIER 2024

BONNE ANNÉE

2024



MEMBRES DU CONSEIL



Pierre Morin
Conseiller (S. # 1)
514 923-5603



Robert Beaudreault
Conseiller (S. # 2)
450 587-3292



Robert Vallée
Conseiller (S. # 3)
450 881-1710



Sophie Poirier
Conseillère (S. # 4)
514 825-1621



Luc Bertrand
Conseiller (S. # 5)
438 497-2096



Lise Couture
Conseillère (S. # 6)
514 898-5473

MOT DU MAIRE

CHERS CITOYENS, CHÈRES CITOYENNES



Sylvain Dupuis
514 617-3009

Chers citoyens et citoyennes, Le conseil municipal de Saint-Ours doit faire face aux contrecoups de la réalité du marché de l'emploi comme toutes les entreprises de notre région qui subissent la même chose soient la rétention des employés et dans l'embauche de personne possédant les compétences pour assurer le travail. Ainsi, la Ville a été dans l'obligation d'acquérir des machineries et modifier celle-ci afin d'assurer le service des trottoirs municipaux et des stationnements municipaux. Ainsi, pour la première année, nous sommes maîtres d'œuvre du contrat des stationnements et des trottoirs. Vous comprendrez que nos employés municipaux avec toute la meilleure volonté et le plus engagement envers notre communauté, nous devons reconnaître que ceux-ci sont, aussi, en mode d'apprentissage (seulement 2 tempêtes) permettant de rendre le service le plus professionnel possible.

Qui plus est, nous avons un nouveau fournisseur pour le déneigement des rues et des rangs de la Ville de Saint-Ours et contrairement, à la grande expérience de nos anciens déneigeurs, ils ont à apprendre comment bien assurer le service dans nos rangs (qui peuvent être venteux et beaucoup de rafales) et nos rues afin d'assurer la sécurité de tous les citoyens. Dans un second temps, la température chaude du temps des fêtes et encore, un enjeu de personne-ressource pour assurer l'arrosage de notre patinoire et surtout par le non-respect de certaines personnes qui ont abimé le travail a grandement compliqué son ouverture. Une bonne nouvelle est que si vous lisez ce texte, la patinoire devrait être en fonction depuis quelques jours au bénéfice de nos citoyens grâce à l'apport de Daniel Arpin. Enfin, le dossier du « gym communautaire », qui devait être terminé depuis juin 2023, des enjeux de disponibilité des fournisseurs et des professionnels a grandement influencé négativement tous les échéanciers prévus. Par ailleurs, on est heureux de vous annoncer que l'ouverture est imminente et que nous serons en mesure de faire l'annonce de son ouverture dans les prochains jours.

Sylvain Dupuis maire

VILLE DE SAINT-OURS :

Urgence, nécessitant intervention : 450 880-1440

2531, Immaculée-Conception
Saint-Ours, J0G 1P0
Téléphone : 450 785-2203
Télécopieur : 450 785-2254
Courriel : admin@saintours.qc.ca
Site web : www.saintours.qc.ca

Horaire d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi de 8 h à 12 h 15 et de 12 h 45 à 16 h.
Vendredi de 8 h à 12 h 30.

SERVICES MUNICIPAUX

Directrice générale
Technicienne comptable
Adjointe à la direction générale
Conseiller en urbanisme

Pascale Dalcourt
Chantal Tessier
Rachel Forest
Éric Salois

450 785-2203 poste : 102
450 785-2203 poste : 107
450 785-2203 poste : 100
450 785-2203 poste : 105

dg@saintours.qc.ca
finances@saintours.qc.ca
admin@saintours.qc.ca
urbanisme@saintours.qc.ca

Contremaître
Travaux Publics
Directeur service incendie

Stéphane Lemieux
Jean-René Dorais
Jean-Michel Simonot

450 880-1440
450 880-1440
450 785-2203 poste : 116

travauxpublics@saintours.qc.ca
tp@saintours.qc.ca
incendie@saintours.qc.ca

Service des loisirs :

Loisirs & Culture
Bibliothèque de Saint-Ours

Daren Larente
Lucie Grenier

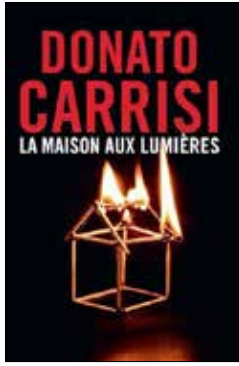
450 785-2203 poste : 109
450-785-2779

loisirs@saintours.qc.ca

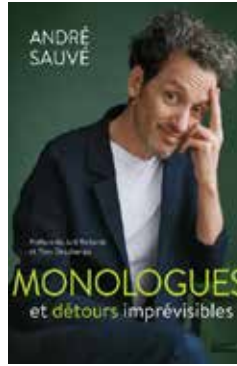
NOUVEAUTÉS DU MOIS ADULTES :



Sten, Viveca



Carrisi, Donato



Sauvé, André



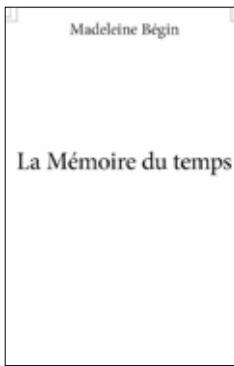
Lépine, Jean-François



Andrea, Jean-Baptiste



Benjamin, Mélanie



Bégin, Madeleine



Hannah, Sophie

BONNE ANNÉE 2024

NOUVEAUTÉS JEUNESSES :

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite une très bonne année 2024.

Parmi vos nouvelles résolutions, un abonnement à votre bibliothèque pourrait vous apporter du bonheur.

Plusieurs ressources numériques sont disponibles sur votre ordinateur, tablette ou téléphone intelligent.



Aubinais, M. & Bour, D.



Hansen, Lana



Brannen S., Soto, L.

SAVEZ-VOUS CE QUE C'EST CURIO :

- La diffusion en continu du meilleur contenu éducatif de Radio-Canada et de CBC.
- Plus de 3 000 émissions et ressources dont des documentaires et télévisuels radiophoniques, des reportages, des documents d'archives, etc.
- Des ressources pour tous les âges dans une foule de domaines : sciences, géographie, histoire, études autochtones, santé, entrepreneuriat et plus encore.
- Des milliers d'heures de contenus en français et en anglais, et de nouveaux titres ajoutés chaque semaine.

Mardi : 13h30 à 15h30

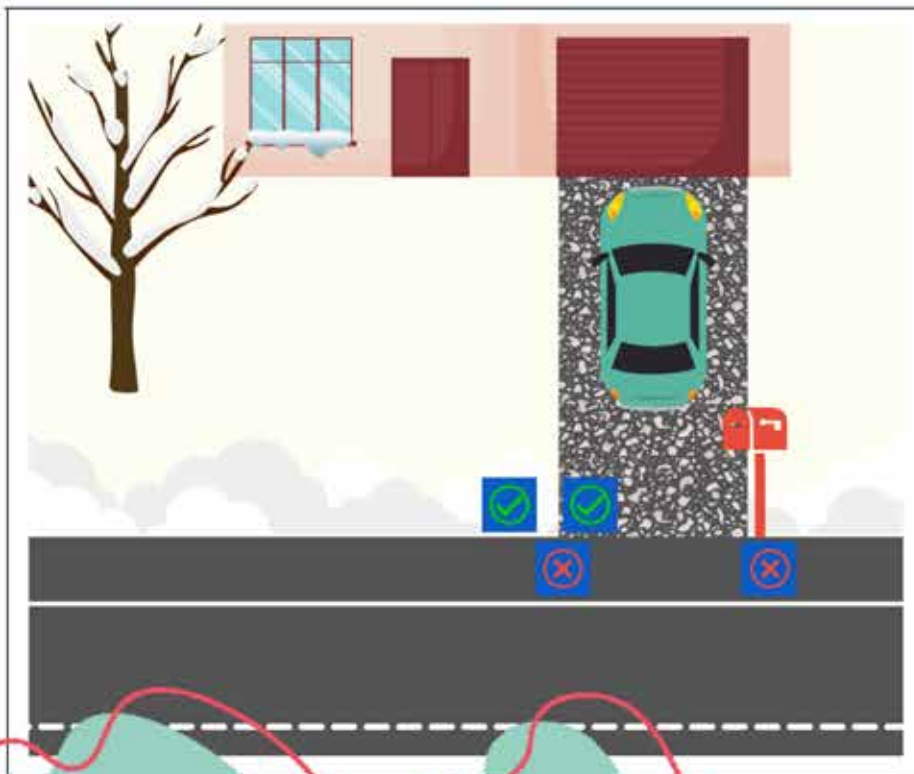
Judi : 16h00 à 18h00

Mercredi : 15h00 à 17h00

Samedi : 9h30 à 11h30




BIEN POSITIONNER SES BACS EN HIVER



TRUC DE PRO

Placez les bacs sur votre propriété (entrée ou terrain) dans un espace déneigé, en bordure de la rue, sans empiéter sur la voie publique. Les bacs doivent être à l'opposé du poteau de la boîte à lettres et à une distance maximale de 2,4 mètres (8 pieds) de la voie publique.

 Les bacs enneigés ne seront pas collectés.



RAPPELS

- Sortez les bacs roulants avant 6 h le matin, ou la veille de la collecte;
- Prévoyez un dégagement d'environ 60 cm (2 pieds) autour des bacs afin de faciliter la collecte mécanisée;
- Orientez les poignées et les roues de vos bacs vers votre propriété;
- Assurez-vous que le couvercle de votre bac soit bien fermé et que rien n'est déposé sur le dessus.

Le bon positionnement permettra aux machineries de procéder au déneigement adéquat des rues, sans endommager les bacs.



NOUVELLE TARIFICATION

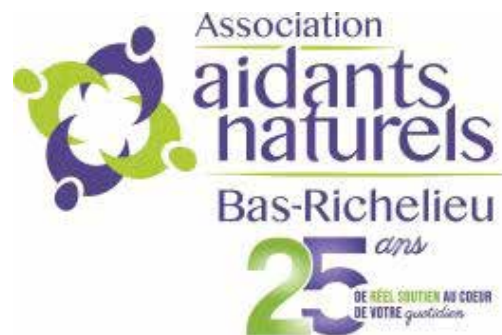
Étiquette pour bac excédentaire

140\$ / étiquette

À récupérer auprès de votre municipalité



*Bac à déchets (noir)



LES ÉMOTIONS D'UN PROCHE AIDANT

On ne peut pas prétendre que les proches aidants vivent tous les mêmes émotions. Les proches aidants demeurent des humains et ce qui touche l'humain est variable d'un individu à l'autre. Cependant, ce qu'on constate souvent chez les proches aidants c'est la vitesse de variation d'une émotion à une autre. Certains diront même qu'ils vivent deux émotions contradictoires en même temps. Prenons l'image de plusieurs boules de pâte à modeler de différentes couleurs. Chaque couleur représentant une émotion vécue par le proche aidant.

Ensuite, mélangeons et pétrissons le tout pendant quelques minutes. Par la suite, serions-nous à même de séparer chacune des couleurs? Impossible me direz-vous. C'est la même chose avec les émotions de certains proches aidants. Les émotions se mélangent, elles passent de la peine, à la colère, à la fatigue, à l'inquiétude, à la peur, à la culpabilité, à la joie, à l'impuissance, à l'impatience, au découragement...

À l'Association, les suivis de groupe et individuels visent à outiller les proches aidants et à les soutenir dans tout ce qu'ils vivent sur le plan émotif, en lien avec leur rôle d'aidant. L'Association des Aidants Naturels du Bas-Richelieu est un organisme communautaire dédié aux proches aidants depuis 1999; elle se spécialise auprès des aidants naturels de personnes âgées. Si vous vous reconnaissez comme proche aidant, contactez-nous, nous sommes là pour vous accompagner, vous soutenir, vous informer et vous offrir la possibilité de mieux vivre votre rôle auprès de votre proche. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'information ou devenir membre : **450 730-0880. Nos services sont gratuits.**



Dimanche le 3 décembre dernier avait lieu notre 3^{ème} Rendez-vous Créatif, sur le thème du collage et du camaïeu. On appelle camaïeu une œuvre réalisée avec les différents tons d'une seule couleur ou un effet dit « ton sur ton ». Chaque participant a conceptualisé son collage à partir de cartes, d'images et de papiers mis à sa disposition.

Les Rendez-vous Créatifs prennent une pause en janvier. Nous vous retrouverons dimanche le 4 février 2024. Suivez notre page Facebook pour savoir de quelle activité il s'agira!

Cours de vitrail - Sessions Hiver / Printemps 2024

1^{ère} session: du 22 janvier au 19 février 2024

2^{ème} session: du 4 mars au 8 avril 2024 (congé lundi le 1^{er} avril pour Pâques)

3^{ème} session: du 22 avril au 20 mai 2024

Horaire de jour: de 9h30 à 12h00

Horaire de soir: de 18h30 à 21h30

Coûts: 170\$ pour débutant, projet imposé et matériel inclus et 150\$ pour intermédiaire, projet personnel et matériel non inclus.

Pour vous inscrire, veuillez communiquer par courriel au metiersdartsaintours@outlook.com ou par téléphone avec Mme Jeannine Laliberté au 514-436-6657.

Un minimum de 4 élèves est obligatoire pour que le cours aie lieu. Pour les projets personnels, une rencontre avec l'enseignante, Mme Martine Bonin, est obligatoire avant le début des cours.

Les Ateliers Julie Martucci - Sessions Hiver / Printemps 2024

Groupe du samedi: du 20 janvier au 13 avril 2024 (Relâche du 2 au 9 mars 2024 inclusivement)

Groupe du mardi: du 16 janvier au 9 avril 2024 (Relâche du 2 au 9 mars 2024 inclusivement)

Exposition des réalisations: vendredi le 26 avril 2024

Atelier parents-enfants 0-4 ans

Les samedis de 8h30 à 9h15

Coût: 145\$ par session, matériel et collations inclus

* Minimum de 2 inscriptions *

Atelier d'arts plastiques Groupe 5 à 8 ans

Les samedis de 9h15 à 10h30 OU les mardis de 16h00 à 17h15

Coût: 220\$ par session, matériel et collations inclus

* Minimum de 4 inscriptions par groupe *

Atelier d'arts plastiques Groupe 9 à 13 ans

Les samedis de 10h30 à 12h00 OU les mercredis de 18h30 à 20h00

Coût: 260\$ par session, matériel et collations inclus

* Minimum de 4 inscriptions par groupe *

Pour de plus amples informations, visitez la page Facebook des Ateliers Julie Martucci, le site web www.lesateliersjuliemartucci.com ou contactez Mme Martucci par téléphone au 450-785-2088

Des questions ? Écrivez-nous: metiersdartsaintours@outlook.com

Pour des informations concernant nos cours offerts, nos activités futures, pour vous inspirer ou pour le plaisir des yeux, suivez-nous sur Facebook!





L'ENTRETIEN DE VOS PLANTES D'INTERIEUR

Chaque plante au bon endroit est la base de la réussite. Il est important que vous vous renseigniez auprès d'un expert en horticulture lors de l'achat de vos plantes d'intérieur pour pouvoir leur prodiguer les soins dont elles ont besoin; lumière, arrosage etc.

QUAND REMPOTER?

Les indices sont multiples. La plante est rendue trop haute pour la dimension du pot et se renverse sous son poids. La plante ne pousse plus comme avant. Les racines émergent du sol en surface ou par le bas et sortent par les trous de drainage du pot. L'eau ne pénètre plus. Pour rafraîchir le sol lorsque trop vieux. Idéalement repoter au printemps ou en fin d'été mais si le besoin est urgent, en tout temps de l'année. Vous devriez repoter vos plantes d'intérieur au 2 ou 3 ans selon le besoin.

COMMENT REMPOTER?

Il est primordial de bien choisir le pot. Les plantes d'intérieur ont besoin d'un pot ni trop petit ni trop grand. Trop petit, les racines trop serrées ne pourront se développer normalement et la plante stagnera ayant de la difficulté à pousser. L'eau n'est plus capable de se frayer un chemin à travers les racines et la plante n'absorbera pas la quantité d'eau qu'il lui est nécessaire à sa croissance. Trop grand, le terreau prendra beaucoup trop de temps à sécher créant de la pourriture aux racines.

Si votre plante est énorme et que vous ne pouvez pas la changer de pot, le surfaçage est la solution. Cela consiste à gratter la surface de la terre afin d'enlever le plus possible de vieux terreau sans endommager les racines, puis d'ajouter du nouveau terreau.

Il est fortement conseillé de repoter dans un pot avec au moins un trou de drainage sinon vous devrez très bien gérer vos arrosages et à moins d'être expérimenté et même en ayant disposé des pierres au fond du pot, l'eau s'accumulera et vous jouerez alors avec le feu, créant des problèmes de pourriture des racines.

LE TERREAU

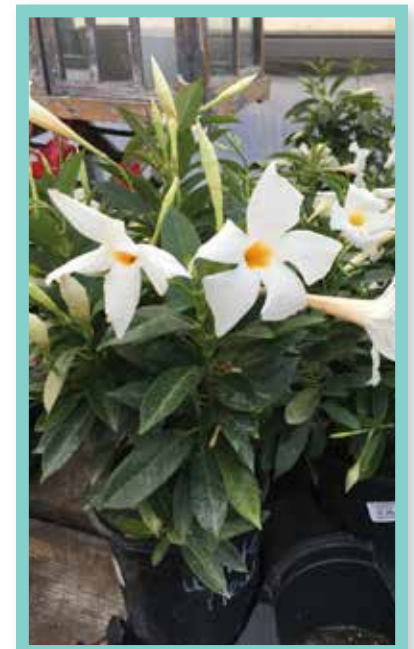
Choisir le bon terreau selon les besoins de la plante par exemple pour le bien-être des plantes succulentes, choisir un terreau très drainant.

L'ARROSAGE

L'arrosage est en général la principale lacune chez les horticulteurs inexpérimentés. Trop d'eau est plus néfaste que pas assez d'eau. Vous pouvez remédier à un manque d'eau en baignant les plantes dans le lavabo. Ne laissez jamais d'eau dans vos soucoupes à moins que vous y ayez déposé des billes d'argile. Celles-ci sont appréciées par les plantes qui ont besoin d'humidité constantes comme les fougères. Celles-ci apprécient également une vaporisation quotidienne sur leur feuillage. Surtout, ne pas les placer près d'une source de chauffage.

L'ENGRAIS

Apportez-leur des nutriments régulièrement genre 20-20-20 pour les feuilles et 15-30-15 pour les fleurs en alternance ou des algues liquides. Les orchidées ont besoin d'un engrais beaucoup moins concentré. Fertilisez de mars à septembre puis laissez les plantes se reposer jusqu'au printemps suivant. Elles vous seront reconnaissantes et vous récompenseront pour les bons soins prodigués.





Mesdames, nous avons de façon régulière des ateliers : tricot, crochet, tissage et sur demande différents ateliers tels que couture, broderie, cuisine ou autres, tout dépendant des connaissances de nos membres.

Pour le crochet ou le tricot, les ateliers sont le mercredi à 13h, vous pouvez passer nous voir, et essayer un atelier si vous aimez, vous pouvez devenir membre, le coût de l'abonnement est de \$35 par an, incluant la revue L'Actuelle.

Tous les cours sont gratuits pour les membres, vous devez seulement payer votre matériel. Notre objectif premier est la transmission du savoir faire. Nous sommes au local tous les mercredi à 13h, au deuxième étage de la Salle Paroissiale, 2636 Rue Immaculée-Conception.

Nous avons une page Facebook soit : Cercle de Fermières St-Ours, vous pouvez devenir amies et nous suivre. Si vous voulez devenir membre, vous pouvez contacter la responsable des communications et recrutement via

Commrecr.stours@gmail.com



QUOI FAIRE AVEC SES VIEUX MÉDICAMENTS ?



Plusieurs facteurs peuvent amener une accumulation de médicaments à la maison, que ce soit des oublis, un changement de traitement, une allergie ou intolérance, des médicaments conservés pour un usage futur, etc. Dans tous les cas, l'accumulation de médicaments à domicile peut représenter un danger pour la santé humaine et animale en augmentant le risque d'erreur, de mauvaise utilisation ou d'intoxication accidentelle ou volontaire.

LE MÉNAGE DE SES MÉDICAMENTS

Pour diminuer ces risques, on recommande de faire le ménage de son armoire à pharmacie au moins 1 fois par année. Pourquoi ne pas profiter de la nouvelle année pour le faire ? De plus, lors d'un changement de dosage ou de médicament, à la fin d'un traitement médicamenteux ou après le décès d'un proche, il peut également être bon de faire un tri de la médication. Comprimés, liquides, sirops, crèmes, onguents, gouttes, pompes, médicaments prescrits ou en vente libre ou produits de santé naturels : s'ils ne sont plus nécessaires ou que la date d'expiration est dépassée, on recommande de s'en départir.

UNE DESTRUCTION SÉCURITAIRE

On suggère de rapporter les médicaments inutilisés ou périmés à la pharmacie, à des fins de destruction. En effet, il s'agit de la méthode la plus sécuritaire pour se débarrasser de médicaments. Des produits médicamenteux ne devraient jamais être jetés dans le lavabo ou dans la toilette, car ils pourraient être nocifs pour l'environnement. De plus, s'ils sont jetés dans la poubelle, ils pourraient être dangereux pour les enfants ou les animaux qui fouilleraient dans la poubelle.

Au Québec, les pharmacies font affaire avec des entreprises spécialisées et sont responsables de la destruction sécuritaire et écologique des médicaments. En outre, l'article 17 du Code de déontologie des pharmaciens précise que la destruction doit respecter les lois en vigueur en matière de protection de l'environnement.

Un principe semblable s'applique pour les médicaments injectables, les seringues et les aiguilles comme ils peuvent causer des blessures s'ils sont jetés dans la poubelle ou s'ils sont rapportés dans un autre contenant. On recommande donc de se procurer gratuitement un contenant prévu à cet effet dans une pharmacie, un centre d'accès au matériel d'injection, un CLSC ou un hôpital. Ces contenants remplis et scellés pourront ensuite être rapportés en pharmacie afin d'être détruits de manière sécuritaire eux aussi.

CONCLUSION

Pour sa propre sécurité, celle de ses proches et pour l'environnement, un ménage annuel de ses médicaments, pour rapporter ceux périmés à sa pharmacie communautaire, est un geste simple qui peut faire une différence. Et si vous n'avez pas besoin tout de suite d'un médicament, ne le renouvelez pas pour rien !

N'hésitez pas à consulter votre professionnel de la santé pour toute inquiétude
Marie Péloquin-Tessier,
Pharmacienne à la pharmacie Familiprix Sixian Lin à Saint-Ours





PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT OURS TENUE LE 4 DÉCEMBRE DE L'AN 2023, À 19 H 30 AU CENTRE PAROISSIAL LÉO-CLOUTIER

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la ville de Saint Ours tenue le 4 décembre de l'an 2023, à 19 h 30 au Centre paroissial Léo-Cloutier situé au 2636, rue Immaculée-Conception, à Saint-Ours.

Sont présents : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

- Lise Couture
- Pierre Morin
- Robert Vallée
- Luc Bertrand
- Robert Beaudreault
- Sophie Poirier

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Sylvain Dupuis. Madame Rachel Forest, greffière adjointe, est également présente.

1. Ouverture de la séance

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2023

4. Législation

4. Avis de motion et dépôt du règlement 2023-265 ayant pour objet de fixer les taux de la taxe foncière et spéciale ainsi que tarifs de compensation pour les services municipaux pour l'exercice 2024
- 4.2 Avis de motion et adoption du premier projet de règlement 2023-266
- 4.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2023-267 concernant la gestion des installations septiques

5. Administration générale

- 5.1 Rapport du maire
- 5.2 Adoption des comptes de la période
- 5.3 Dépôt de la liste des comptes à recevoir au 4 décembre 2023
- 5.4 Dépôt du registre public des déclarations faites par les élus relatives aux dons, aux marques d'hospitalité ou aux autres avantages 2023
- 5.5 Dépôt - Déclarations intérêts pécuniaires des membres du Conseil
- 5.6 Maintien de l'inventaire 2023 - Fonds réservés - Approbation
- 5.7 Succession Payan - Versement à la municipalité de Saint-Roch et à la Ville de Saint-Ours / Guignolée et aide alimentaire - autorisation
- 5.8 Obligations de l'employeur - PRSE - Approbation
- 5.9 Ressources humaines - Création d'un poste et embauche pour l'entretien de la patinoire - Entériner
- 5.10 Renouvellement 2024 - UMQ
- 5.11 Entretien - déneigement accès du guichet

6. Sécurité publique

7. Transport routier

- 7.1 Programmation de la TECQ - 2019-2023
- 7.2 Décompte progressif no 3 - Approbation
- 7.3 Acceptation provisoire et libération de retenue - Sintra
- 7.4 Encan - mandat à deux élus - approbation
- 7.5 Étude géotechnique et caractérisation environnementale des - De la Traverse et Dansereau - Approbation
- 7.6 Subvention du ministère des Transports - Entretien du réseau local - Demande de révision
- 7.7 Déneigement des trottoirs - Acquisition d'une grappe pour le Kubota - Entériner

8. Hygiène du milieu

- 8.1 Dépôt d'une demande dans le cadre du PRAFI - Approbation
- 8.2 Dépôt d'une demande dans le cadre du PRAFI - Volet Aménagements résilients - Approbation
- 8.3 Dépôt d'une demande dans le cadre du PRAFI - Volet Aménagements résilients - Approbation
- 8.4 Décompte progressif no 2 - Approbation
- 8.5 Régie Intermunicipale d'Aqueduc Richelieu-Yamaska - Immobilisation 2022

9. Santé & bien-être

- 9.1 OMH - Bu 9.1 OMH - Budgets révisés 2023 dgets révisés 2023

10. Urbanisme & mise en valeur du territoire

- 10.1 Demande de dérogation mineure no 2023-07

11. Loisirs & culture

- 11.1 Filet de baseball - Entériner
- 11.2 Féerie de Noël - Approbation des dépenses
- 11.3 Spectacles d'humour - Autorisation d'engagement de crédit

12. Correspondance

13. Période de questions

14. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 30.

Six (6) personnes étaient présentes.

**2023-12-1735****2. LECTURE ET ADOPTION DE**

Il est proposé par le conseiller Robert Vallée. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

2023-12-1736**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2023**

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par la conseillère Sophie Poirier et il est résolu unanimement

CONSIDÉRANT les modifications adoptées à la Loi sur la fiscalité municipale en lien avec la taxe municipale pour le 9-1-1 (décret 1417-2023 du 30 août 2023);

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2023 tel que déposé.

Tous les membres présents ont reçu la documentation dans les délais prescrits et en dispense la lecture.

4. LÉGISLATION**4.1. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT 2023-265 AYANT POUR OBJET DE FIXER LES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE ET SPÉCIALE AINSI QUE TARIFS DE COMPENSATION POUR LES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'EXERCICE 2024**

Avis de motion est donné par monsieur Pierre Morin qu'il présentera pour adoption à une séance subséquente et dépose à la présente séance le projet de règlement 2023 265 ayant pour objet de fixer les taux de la taxe foncière et spéciale ainsi que tarifs de compensation pour les services municipaux pour l'exercice 2024.

L'objet de ce règlement est de fixer les taux de la taxe foncière et spéciale ainsi que les tarifs de compensation pour les services municipaux pour l'exercice 2024.

4.2. AVIS DE MOTION ET ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2023-266

Avis de motion est donné par madame Lise Couture qu'elle présentera pour adoption à une séance subséquente le règlement 2023-266 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage 2006-109.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Ours a adopté le règlement de zonage n° 2006-109;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun d'ajouter le libellé concernant un terrain situé dans plus d'une zone;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de modifier le libellé concernant le remplacement d'un usage dérogatoire;

CONSIDÉRANT QUE la procédure d'adoption a été régulièrement suivie;

EN CONSÉQUENCE

D'ADOPTER le premier projet de règlement 2023-266 modifiant le règlement de zonage 2006-109.

4.3. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-267 CONCERNANT LA GESTION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Avis de motion est donné par monsieur Pierre Morin qu'il présentera pour adoption à une séance subséquente et dépose à la présente séance le projet de règlement 2023 267 concernant la gestion des installations septiques.

L'objet de ce règlement est de procéder à la mise aux normes des installations septiques sur le territoire de la Ville de Saint-Ours.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**5.1. RAPPORT DU MAIRE****2023-12-1737****5.2. ADOPTION DES COMPTES DE LA PÉRIODE**

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Robert Beaudreault et il est résolu unanimement

D'APPROUVER la liste des comptes déposée en date du 4 décembre 2023 pour la somme totale de 1 006 250,87 \$ à même le budget 2023 et d'en autoriser leur paiement.

Je, Pascale Dalcourt, directrice générale et greffière-trésorière, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires.



VILLE DE SAINT-OURS LISTE DES COMPTES PAYABLES AU 4 DÉCEMBRE 2023

DÉPENSES DU MOIS	DÉBOURSÉS	À PAYER
Administration générale		
Conseil municipal	3 067,34 \$	- \$
Gestion financière & administrative	3 273,35 \$	- \$
Évaluation	10,00 \$	- \$
Hôtel de Ville	1 660,42 \$	- \$
Sécurité publique		
Service de prévention incendie	10 190,36 \$	- \$
Sécurité civile	927,88 \$	- \$
Transport routier		
Voirie municipale	11 815,21 \$	- \$
Déneigement	4 544,29 \$	- \$
Éclairage des rues	532,03 \$	- \$
Hygiène du milieu		
Approvisionnement & traitement eau potable	10 645,90 \$	- \$
Réseau distribution d'eau potable	3 986,28 \$	8 468,18 \$
Traitement eaux usées - St-Ours-St-Roch	7 552,65 \$	- \$
Réseau d'égouts & station de pompage	4 049,91 \$	- \$
Usine d'épuration (Secteur Grande-Ourse)	7 832,07 \$	- \$
Installations septiques	- \$	4 918,92 \$
Matières résiduelles	15 374,66 \$	- \$
Santé & bien-être		
Aide communautaire	492,50 \$	- \$
Aménagement, urbanisme et zonage		
Urbanisme et zonage	608,60 \$	- \$
Promotion et développement économique	414,70 \$	- \$

DÉPENSES DU MOIS	DÉBOURSÉS	À PAYER
Loisirs et Culture		
Administration & activités récréatives	2 338,21 \$	- \$
Centre des loisirs - Richard-Gosselin	1 111,89 \$	- \$
Chalet, terrain des loisirs & parcs	141,38 \$	- \$
Activités culturelles - Centre Parois, Léo-Cloutier	3 674,22 \$	- \$
Activités culturelles - Bibliothèques	2 251,04 \$	- \$
Activités culturelles - Maison de la Culture	997,79 \$	- \$
Activités culturelles - Autres	118,53 \$	- \$
Financement		
Dette à long terme	125 824,23\$	- \$
Immobilisations		
Immobilisations	27 908,19 \$	- \$
DAS - RRS - Ass. Coll.		
DAS - RRS - Ass. Coll.	31 299,93 \$	- \$
Salaires nets		
Salaires nets	33 856,65 \$	- \$
TPS à recevoir		
TPS à recevoir	33 768,64 \$	1 676,86 \$
TVQ à recevoir		
TVQ à recevoir	33 668,42 \$	1 672,73 \$
TOTAL DES DÉPENSES	967 690,80 \$	38 560,07 \$

5.3. DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À RECEVOIR AU 4 DÉCEMBRE 2023

La directrice générale dépose la liste des comptes à recevoir en date du 4 décembre 2023.

5.4. DÉPÔT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS FAITES PAR LES ÉLUS RELATIVES AUX DONS, AUX MARQUES D'HOSPITALITÉ OU AUX AUTRES AVANTAGES 2023

La directrice générale dépose le registre public des déclarations faites par les élus relatives aux dons, aux marques d'hospitalité ou aux autres

5.5. DÉPÔT - DÉCLARATIONS INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Conformément aux exigences de l'article 357 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, Mesdames Lise Couture et Sophie Poirier, ainsi que Messieurs Sylvain Dupuis, Pierre Morin, Robert Beaudreault, Robert Vallée et Luc Bertrand déposent à la présente séance leur

2023-12-1738

5.6. MAINTIEN DE L'INVENTAIRE 2023 - FONDS RÉSERVÉS - APPROBATION

CONSIDÉRANT QUE le maintien de l'inventaire a été effectué en majorité en 2023;

CONSIDÉRANT les coûts du maintien;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise le transfert d'un montant de 24 000 \$ du fonds réservé Maintien de l'inventaire sur les coûts effectivement payés pour l'année 2023.

**2023-12-1739****5.7. SUCCESSION PAYAN - VERSEMENT À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH ET À LA VILLE DE SAINT-OURS / GUIGNOLÉE ET AIDE ALIMENTAIRE -AUTORISATION**

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Ours est chargée de remettre chaque année à la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu et à la Ville de Saint-Ours

(conformément à la résolution no 2022-03-1145) des sommes provenant de la « Succession Payan » en contribution à la guignolée et à l'aide alimentaire tout au long de l'année, pour les citoyens et citoyennes de Saint-Ours et de Saint Roch de Richelieu;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Luc Bertrand. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement

QUE la Ville de Saint-Ours autorise le versement d'une somme de 12 326 \$ à la Ville de Saint-Ours ainsi qu'une somme de 6 163 \$ à la Municipalité de Saint Roch de-Richelieu provenant de la « Succession Payan » servant à la guignolée et à l'aide alimentaire tout au long de l'année. l'année 2023.

2023-12-1740**5.8. OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR - PRSE - APPROBATION**

M. Sylvain Dupuis se retire pour le prochain point et Robert Vallée préside.

CONSIDÉRANT les obligations légales de l'employeur, en plus des devoirs généraux prévus à la Loi sur la santé et la sécurité du travail (« LSST »), plus particulièrement l'obligation de prendre les mesures pour assurer la sécurité et l'intégrité psychique des travailleurs, en plus de protéger leur santé physique;

CONSIDÉRANT QUE l'employeur doit, de plus, assurer sur les lieux du travail la protection de tout travailleur exposé à une situation de violence physique ou psychologique, incluant la violence conjugale ou familiale;

CONSIDÉRANT QUE la Ville n'a pas de personnel attitré ni qualifié pour offrir un tel service;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu que ce service soit disponible en tout temps et à tous les employés, incluant ceux du service incendie;

CONSIDÉRANT QUE le programme d'assurance collective limite à 500\$ annuel les consultations auprès de professionnels;

CONSIDÉRANT QUE la bonification du régime actuel ne permettrait pas l'accès aux professionnels par le service incendie;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Luc Bertrand. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise la directrice générale à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Ours l'entente de service auprès de La Traversée - Centre de crise et de prévention du suicide, au coût annuel de 2 000 \$.

M. Sylvain Dupuis reprend son siège.

2023-12-1741**5.9. RESSOURCES HUMAINES - CRÉATION D'UN POSTE ET EMBAUCHE POUR L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE - ENTÉRINER**

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire que la patinoire soit ouverte aux patineurs et qu'une surveillance soit possible;

CONSIDÉRANT QUE les coûts pour un contrat d'entretien sont supérieurs que l'ouverture d'un poste saisonnier;

CONSIDÉRANT la candidature de M. Pascal Hébert pour procéder à l'entretien et à la surveillance à raison d'environ 20 heures par semaine;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement

D'ENTÉRINER l'embauche de M. Pascal Hébert selon les conditions établies.

2023-12-1742**5.10. RENOUVELLEMENT 2024 - UMQ**

Il est proposé par la conseillère Sophie Poirier. Appuyé par le conseiller Robert Beaudreault et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion à l'UMQ pour l'année 2024.

2023-12-1743**5.11. ENTRETIEN - DÉNEIGEMENT ACCÈS DU GUICHET**

CONSIDÉRANT la soumission de Entretien terrain Pro Pelouse Bertrand Deschênes pour le déneigement des accès à l'Hôtel de Ville;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Vallée. Appuyé par le conseiller Robert Beaudreault et il est résolu unanimement

QUE le conseil accepte l'offre de service.

**6. SÉCURITÉ PUBLIQUE****7. TRANSPORT ROUTIER****2023-12-1744****7.1. PROGRAMMATION DE LA TECQ - 2019-2023**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Robert Beaudreault et il est résolu unanimement

QUE la Ville s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Ville s'engage à être la seule responsable et à décharger le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019- 2023;

QUE la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n°5 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la Ville atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n°5 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

QUE la Ville s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Ville s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

2023-12-1745**7.2. DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 3 - APPROBATION**

M. Robert Vallée se retire pour le prochain point.

CONSIDÉRANT les travaux sur l'Avenue Saint-Ours;

CONSIDÉRANT le décompte progressif de Danis Construction;

CONSIDÉRANT la recommandation de Dave Williams, ingénieur;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par la conseillère Lise Couture

et

QUE le conseil autorise le versement de 284 476.94 \$ incluant les taxes à Danis Construction.

M. Robert Vallée reprend son siège.

2023-12-1746**7.3. ACCEPTATION PROVISOIRE ET LIBÉRATION DE RETENUE - SINTRA**

CONSIDÉRANT les travaux sur le Chemin du Ruisseau;

CONSIDÉRANT le certificat d'acceptation provisoire de François Petit, ingénieur;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise le versement de 5% de la retenue contractuelle, qui équivaut à 61 726.92 \$ taxes incluses, à Sintra pour les travaux dans le chemin du Ruisseau



2023-12-1747

7.4. ENCAN - MANDAT À DEUX ÉLUS - APPROBATION

CONSIDÉRANT le désir du conseil d'acquérir un conteneur pour l'entreposage de notre équipement aux travaux publics;

CONSIDÉRANT QU'UN encan aura lieu sous peu (Encan Ritchie);

CONSIDÉRANT QUE des conteneurs seront disponibles pour acquisition;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Sophie Poirier. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement

DE mandater messieurs Robert Beaudreault et Pierre Morin pour participer à cet encan pour et au nom de la Ville de Saint-Ours;

QU'un montant de dépense maximal de 6 500 \$ soit autorisé aux fins d'acquisition d'un conteneur.

2023-12-1748

7.5. ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DES SOLS - DE LA TRAVERSE ET DANSEREAU - APPROBATION

M. Sylvain Dupuis se retire pour le prochain point et Robert Vallée préside.

CONSIDÉRANT QUE le conseil a mandaté M. Luc Brouillette, ingénieur, pour la confection de plans et devis pour les Avenues de la Traverse et Dansereau;

CONSIDÉRANT QU'une étude géotechnique et caractérisation environnementale est requise pour continuer les analyses;

CONSIDÉRANT QUE M. Brouillette a envoyé une demande de soumission auprès de trois (3) fournisseurs;

CONSIDÉRANT les offres obtenues;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu unanimement

QUE le conseil octroi le mandat à Labo Montérégie.

M. Sylvain Dupuis reprend son siège.

2023-12-1749

7.6. SUBVENTION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS - ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL - DEMANDE DE RÉVISION

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 43 465 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2023;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Ville visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Ville;

CONSIDÉRANT QUE les frais d'entretien du réseau routier local pour ces routes se chiffrent à plus de 150 000 \$ pour l'année 2023;

CONSIDÉRANT l'état des routes et le besoin d'investir davantage en entretien;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement

DE DEMANDER au ministère des Transports de réévaluer la compensation donnée à la Ville de Saint-Ours, autrefois évaluée à 3 800 \$ le km;

QUE copie de la présente résolution soit également adressée au député de Richelieu, monsieur Jean-Bernard Émond, afin d'obtenir son appui à la présente demande.

2023-12-1750

7.7. DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS - ACQUISITION D'UNE GRATTE POUR LE KUBOTA - ENTÉRINER

CONSIDÉRANT les besoins d'une pelle accessoire pour le Kubota afin de permettre le déneigement adéquat des trottoirs;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Vallée. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise l'acquisition de la pelle accessoire Kubota pour un montant de 6 250 \$ plus taxes applicables.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

**2023-12-1751****8.1. DÉPÔT D'UNE DEMANDE DANS LE CADRE DU PRAFI - APPROBATION**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Ours a pris connaissance du guide du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI) – Volet Aménagement résilients et s'engage à en respecter toutes les modalités qui lui sont applicables ou qui sont applicables à son projet;
CONSIDÉRANT QUE le débordement du cours d'eau la Coulée d'en Bas a causé l'inondation du 7 octobre 2023;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

Le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au volet Aménagement résilients du PRAFI;

La Ville de Saint-Ours s'engage à respecter les modalités du guide du PRAFI qui lui sont applicables;

La Ville de Saint-Ours s'engage, si une aide financière pour son projet est obtenue :

À payer tous les coûts non admissibles au PRAFI associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts, la part des coûts admissibles qui n'est pas subventionnée et qui lui incombe, ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien de l'infrastructure ou de l'aménagement subventionné.

Le conseil municipal autorise Pascale Dalcourt, directrice générale, à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Ours, tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

2023-12-1752**8.2. DÉPÔT D'UNE DEMANDE DANS LE CADRE DU PRAFI - VOLET AMÉNAGEMENTS RÉSILIENTS - APPROBATION**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Ours a pris connaissance du guide du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI) – Volet Aménagement résilients et s'engage à en respecter toutes les modalités qui lui sont applicables ou qui sont applicables à son projet;
CONSIDÉRANT les problématiques du cours d'eau du Trait Carré;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement

QUE le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au volet Aménagement résilients du PRAFI;

La Ville de Saint-Ours s'engage à respecter les modalités du guide du PRAFI qui lui sont applicables;

La Ville de Saint-Ours s'engage, si une aide financière pour son projet est obtenue :

À payer tous les coûts non admissibles au PRAFI associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts, la part des coûts admissibles qui n'est pas subventionnée et qui lui incombe, ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien de l'infrastructure ou de l'aménagement subventionné.

Le conseil municipal autorise Pascale Dalcourt, directrice générale, à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Ours, tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

2023-12-1753**8.3. DÉPÔT D'UNE DEMANDE DANS LE CADRE DU PRAFI - VOLET AMÉNAGEMENTS RÉSILIENTS - APPROBATION**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Ours a pris connaissance du guide du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI) – Volet Aménagement résilients et s'engage à en respecter toutes les modalités qui lui sont applicables ou qui sont applicables à son projet;
CONSIDÉRANT le dossier du Motel de Saint-Ours longeant la rivière Richelieu;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Luc Bertrand. Appuyé par la conseillère Sophie Poirier et il est résolu unanimement

QUE le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au volet Aménagement résilients du PRAFI;

La Ville de Saint-Ours s'engage à respecter les modalités du guide du PRAFI qui lui sont applicables;

La Ville de Saint-Ours s'engage, si une aide financière pour son projet est obtenue :

À payer tous les coûts non admissibles au PRAFI associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts, la part des coûts admissibles qui n'est pas subventionnée et qui lui incombe, ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien de l'infrastructure ou de l'aménagement subventionné.

Le conseil municipal autorise Pascale Dalcourt, directrice générale, à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Ours, tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

2023-12-1754**8.4. DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 2 - APPROBATION**

CONSIDÉRANT l'octroi de contrat à Filtrum Construction pour la réfection des panneaux de contrôles;

CONSIDÉRANT le décompte progressif numéro 2;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Vallée. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

D'AUTORISER le versement de la somme de 6 312.13 \$ plus taxes applicables

**2023-12-1755****8.5. RÉGIE INTERMUNICIPALE D'AQUEDUC RICHELIEU-YAMASKA - IMMOBILISATION 2022**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu de la Régie d'Aqueduc Richelieu-Yamaska une facture en lien avec les immobilisations faites par la Ville de Sorel-Tracy;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement

D'AUTORISER le paiement de la somme de 23 941.34 \$;

D'UTILISER la somme de 12 787 \$ provenant des fonds réservés aqueduc, la balance affectée au fonctionnement 2023.

9. SANTÉ & BIEN-ÊTRE**2023-12-1756****9.1. OMH - BUDGET 2023**

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Robert Beaudreault et il est résolu unanimement

D'ADOPTER le budget révisé 2023 de l'Office Municipal d'Habitation Pierre De Saurel;

10. URBANISME & MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**2023-12-1757****10.1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO 2023-07**

CONSIDÉRANT QUE la demande dérogation a été déposée le 1^{er} novembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE le plan des lieux conçu par Martin Paradis, arpenteur géomètre (minute 22 698);

CONSIDÉRANT QUE le demandeur désire régulariser une situation existante;

CONSIDÉRANT QUE la situation concerne la remise en déclin de vinyle;

CONSIDÉRANT QUE la remise est située dans la marge latérale gauche de la propriété;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de la remise est non conforme à la réglementation actuelle;

CONSIDÉRANT QUE l'article 7.7 du Règlement de zonage no 2006-109;

CONSIDÉRANT QUE l'article 7.7 mentionne que l'implantation d'un bâtiment accessoire doit être à 1 mètre des lignes latérales et arrière, si celui-ci n'a pas d'ouverture;

CONSIDÉRANT QUE le plan des lieux indique que la remise est à 0.52 mètre des limites latérales de la propriété;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation porte sur la marge latérale;

CONSIDÉRANT QUE la marge latérale projetée est de 0.52 mètre;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation sera de 0.48 mètre;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation mineure respecte les objectifs du Plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation porte un préjudice sérieux au demandeur;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU;

EN CONSÉQUENCE

Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise la demande de dérogation mineure numéro 2023-07 pour permettre la régularisation de l'implantation de la remise dans la marge latérale gauche.

11. LOISIRS & CULTURE**2023-12-1758****11.1. FILET DE BASEBALL - ENTÉRINER**

CONSIDÉRANT les problématiques en lien avec les balles lors de la pratique du baseball;

CONSIDÉRANT QUE le filet actuel doit être changé pour la prochaine saison;

CONSIDÉRANT les démarches entamées par le service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Luc Bertrand. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement

QUE le conseil entérine l'acquisition d'un filet de 35 pieds de haut sur une longueur de 55 mètres, tel qu'acquis auprès de Filet sport Gaspésien par la directrice générale.



2023-12-1759

11.2. FÉRIE DE NOËL - APPROBATION DES DÉPENSES

CONSIDÉRANT QUE la Ville organise annuellement la Féerie de Noël pour les familles et enfants saint-oursois;

CONSIDÉRANT le rapport administratif des loisirs;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu unanimement

D'APPROUVER les dépenses encourues dans le cadre de la Féerie de Noël.

2023-12-1760

11.3. SPECTACLES D'HUMOUR - AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE CRÉDIT

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de réserver les artistes pour l'année 2024 le plus tôt possible;

CONSIDÉRANT QU'une entente a lieu d'être signée officiellement;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Sophie Poirier. Appuyé par le conseiller Robert Beaudreault et il est résolu unanimement

D'AUTORISER la directrice générale Pascale Dalcourt à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Ours les ententes.

12. CORRESPONDANCES

La Ville informe des correspondance reçues suivantes:

- L'avis de la Commission Protectrice du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ)
- Procès-verbal de la séance du 17 août 2023 de l'Office Municipal de l'Habitation de Pierre-De Saurel
- Remerciement de Transplant Québec

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil invite les personnes présentes à soumettre les questions.

2023-12-1761

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 35, l'ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyée par le conseiller Robert Beaudreault et il est résolu unanimement

QUE la séance soit levée.

Je, Sylvain Dupuis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

Sylvain Dupuis,
Maire

Rachel Forest,
Greffière adjointe



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT OURS TENUE LE 4 DÉCEMBRE DE L'AN 2023, À 19 H 00 AU CENTRE PAROISSIAL LÉO-CLOUTIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Saint Ours tenue le 4 décembre de l'an 2023, à 19 h 00 au Centre paroissial Léo-Cloutier situé au 2636, rue Immaculée-Conception, à Saint-Ours.

Sont présents : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

- Lise Couture
- Pierre Morin
- Robert Vallée
- Luc Bertrand
- Robert Beaudreault
- Sophie Poirier

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Sylvain Dupuis. Madame Rachel Forest, greffière adjointe, est également présente.

1. Ouverture de la séance

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI)

4. Adoption des prévisions budgétaire 2024

5. Période de questions

6. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La directrice générale atteste qu'un avis de convocation a été remis à chacun des membres du conseil et que l'avis public préalable à l'adoption du plan triennal d'immobilisation et de l'adoption des prévisions budgétaires 2024 a été diffusé conformément aux dispositions de la Loi ;

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à 19h27.

3 personnes étaient présentes.

2023-12-1731

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

2023-12-1732

3. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)

CONSIDÉRANT l'article 473.1 de la Loi sur les cités et villes;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu unanimement

D'APPROUVER le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026.

DE distribuer un document explicatif de celui-ci, à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité dans le journal Le Chef-Lieu, édition de décembre 2023.

2023-12-1733

4. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRE 2024

CONSIDÉRANT que le maire, monsieur Sylvain Dupuis, a commenté les prévisions budgétaires 2024 pour chacun des postes « revenus et dépenses »;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance du cahier des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024;

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires sont présentées comme suit :



REVENUS

Taxes foncières	2 021 109.19 \$
Dette Saint-Ours	362 234.61 \$
Tarifification pour services municipaux	593 742.85 \$
Paiement tenant lieux de taxes	18 700.00 \$
Services rendus	16 300.00 \$
Services rendus (St-Roch)	85 708.15 \$
Autres services rendus	128 530.00 \$
Imposition de droits	87 000.00 \$
Amendes et pénalités	3 000.00 \$
Intérêts	12 500.00 \$
Autres revenus	71 500.00 \$
Dotation spéciale de fonctionnement 2020-2024	90 971.00 \$

TOTAL - REVENUS 3 491 295.80 \$

SUBVENTION

Sécurité publique	19 500.00 \$
Voirie	55 000.00 \$
Hygiène du milieu (égout, racc. Aqueduc, autres)	5 928.00 \$
Loisirs et culture	72 000.00 \$

TOTAL - SUBVENTIONS 152 428.00 \$

AFFECTATIONS

Affectation du surplus affecté	70 000.00 \$
--------------------------------	--------------

TOTAL - AFFECTATIONS 70 000.00 \$

GRAND TOTAL - REVENUS 3 713 723.80 \$

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Conseil municipal	104 337.29 \$
Application de la loi	600.00 \$
Gestion financière et administrative	509 621.36 \$
Greffes / élections	6 775.00 \$
Évaluation municipale	36 575.00 \$
Hôtel de ville	28 448.04 \$

TOTAL - ADMINISTRATION GÉNÉRALE 686 356.69 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Police	273 240.00 \$
Centre d'appel 9-1-1	8 000.00 \$
Protection incendie (fonctionnement général)	264 161.04 \$
Sécurité civile	5 875.00 \$
Fourrière	6 000.00 \$

TOTAL - SÉCURITÉ PUBLIQUE 557 276.04 \$

RÉSEAU ROUTIER

Voirie municipale et Infrastructure	390 703.36 \$
Enlèvement de la neige	200 666.00 \$
Éclairage de rues	7 500.00 \$
Circulation et stationnement	16 500.00 \$
Transport Collectif MRC	32 823.00 \$

TOTAL - RÉSEAU ROUTIER 648 192.36



HYGIÈNE DU MILIEU

Approvisionnement et traitement de l'eau potable (régie)	129 192.00 \$
Réseaux distribution de l'eau (local)	74 070.84 \$
Traitement des eaux usées (St-Ours/St-Roch)	155 833.00 \$
Réseaux d'égouts et stations pompages	53 547.00 \$
Traitement des eaux usées Grande Ourse	38 370.00 \$
Installation septiques	5 500.00 \$
Contrat enlèvement matières résiduelles	204 437.00 \$
Nettoyage cours d'eau	450.00 \$

TOTAL - HYGIÈNE DU MILIEU 661 399.84 \$

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

Déneigement O.M.H.	1 100.00 \$
Participation O.M.H.	3 350.00 \$

TOTAL - SANTÉ & BIEN-ÊTRE 4 450.00 \$

AMÉNAGEMENT & URBANISME

Urbanisme et zonage	107 481.92 \$
Promotion et développement	16 350.00 \$
Quote-part Développement Économique - MRC	38 223.00 \$
Quote-part Office Tourisme, M.R.C.	8 750.00 \$

TOTAL - AMÉNAGEMENT & URBANISME 170 804.92 \$

LOISIRS & CULTURE

Administration et activités récréatives	146 298.27 \$
Camp de jour	41 280.31 \$
Centre des loisirs Richard-Gosselin	22 394.00 \$
Patinoire	7 782.00 \$
Chalet et terrain des loisirs	23 934.00 \$
MRC (supralocal & autres)	28 262.00 \$
Centre paroissial (Léo-Cloutier)	31 636.00 \$
Bibliothèque	42 759.00 \$
Patrimoine	500.00 \$
Maison de la Culture	19 320.00 \$
Embellissement	- \$
Autres (subvention aux organismes, politique etc.)	14 000.00 \$

TOTAL - LOISIRS & CULTURE 378 165.58 \$

FRAIS DE FINANCEMENT

Frais de financement, escompte, intérêts....	141 834.61 \$
--	---------------

TOTAL - FRAIS DE FINANCEMENT 141 834.61 \$

SOUS-TOTAL 3 248 480.04 \$

DETTES À LONG TERME

Remboursement en capital	220 400.00 \$
Remboursement du fonds roulement	47 200.00 \$

TOTAL - DETTES À LONG TERME 267 600.00 \$

SOUS-TOTAL 3 516 080.04 \$

IMMOBILISATIONS

Sécurité publique	119 278.76 \$
Voirie	50 000.00 \$
Urbanisme	365.00 \$
Loisir et culture	28 000.00 \$

TOTAL - IMMOBILISATIONS 197 643.76 \$

GRAND TOTAL - CHARGES 3 713 723.80 \$



EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Sophie Poirier. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024, telles que présentées, et d'entériner les augmentations salariales accordées aux élus et aux employés municipaux (IPC septembre Montréal).

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil invite les personnes présentes à soumettre les questions portant exclusivement sur le plan triennal d'immobilisation et les prévisions budgétaires 2024.

2023-12-1734

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 30, l'ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par la conseillère Sophie Poirier et il est résolu unanimement

QUE la séance soit levée.

Je, Sylvain Dupuis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sylvain Dupuis', written over a horizontal line.

Sylvain Dupuis,
Maire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Rachel Forest', written over a horizontal line.

Rachel Forest,
Greffière adjointe

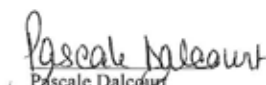


PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE PIERRE-DE SAUREL
VILLE DE SAINT-OURS

AVIS PUBLIC

Est par les présentes, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice-générale/greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, que lors de la séance régulière du 15 janvier 2024, le règlement pour le règlement numéro 2023-266 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage 2006-109 a été adopté.

Donné à Saint-Ours, 15^e jour de janvier 2024.


Pascale Dalcourt
Directrice générale/secrétaire-trésorière




PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE PIERRE-DE SAUREL
VILLE DE SAINT-OURS

AVIS PUBLIC

Est par les présentes, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice-générale/greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, que lors de la séance régulière du 15 janvier 2024, le règlement pour le règlement numéro 2023-265 ayant pour objet de fixer les taux de taxe foncière et spéciales ainsi que les tarifs de compensation pour les services municipaux pour l'exercice 2024 a été adopté.

Donné à Saint-Ours, ce 15^e jour de janvier 2024.


Pascale Dalcourt
Directrice générale/secrétaire-trésorière

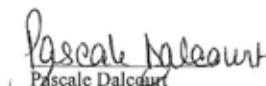


PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE PIERRE-DE SAUREL
VILLE DE SAINT-OURS

AVIS PUBLIC

Est par les présentes, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice-générale/greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, que lors de la séance régulière du 15 janvier 2024, le règlement pour le règlement numéro 2023-267 ayant pour objet de ce règlement est de procéder à la mise aux normes des installations septiques sur le territoire de la Ville de Saint-Ours a été adopté.

Donné à Saint-Ours, ce 15^e jour de janvier 2024.


Pascale Dalcourt
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Sixian Lin Pharmacien propriétaire

Affilié à



*Une destination
au cœur de votre santé!*



**NOS SERVICES PROFESSIONNELS
offerts pour vous!***



Vaccination



Renouvellement d'ordonnances
par Internet



Ajustement de vos médicaments

■ Et plus encore!

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi **9h30 à 18h**

Samedi **10h à 16h**

Dimanche **Fermé**

*Les pharmaciens sont les seuls responsables
de l'exercice de la pharmacie.*

**Certaines conditions peuvent s'appliquer. Consultez votre pharmacien.*



SERVICE DE LIVRAISON GRATUIT*

* Détails en succursale



**Transférez vos
ORDONNANCES**

C'est simple, rapide et sans frais!

Certaines conditions peuvent s'appliquer. Consultez votre pharmacien.

2549-B, Immaculée-Conception

Saint-Ours

450 402-0621



Pour les 0-99 ans Dans la communauté depuis plus de 30 ans !

- Sorties culturelles
- Dîner de l'Amitié
- Salon des ados (Réouverture sous-peu)
- Etc..

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

**Lundi au jeudi de 8h à 12h
et de 13h à 16h
Vendredi de 8h à midi**

**OUVERT À TOUS
GRATUIT**

Matinée des enfants

- Pour sortir de la maison
- Changer la routine
- Faire de nouvelles rencontres
- Prendre un café
- Avoir du plaisir

Les jeudis matin
de 9h30 à 11h30
Pour plus d'infos :
450-785-2875

COLLATIONS SERVIES

Carrefour Communautaire L'Arc-En-Ciel
2636 Immaculée-Conception Saint-Ours

CAFÉ DE L'AMITIÉ

Les mercredi après-midi, de 13h à 15h
2636 Immaculée-Conception, St-Ours

Pour nous joindre :
450-785-2874

- Ouvert à tous
- Parfait pour briser l'isolement
- Prendre un temps pour rire
- Venir potiner entre ami(e)s
- Faire de nouvelles connaissances

menu

- CAFE
- THE
- TISANE
- VIENNOISERIES
- JEUX
- CAUSERIES
- PLAISIR !!!



Transport médical ou autres

Transport fait par des bénévoles, pour
personnes âgées ou ayant des
conditions particulières.
Prix préétablis selon la destination
Offert aux résidents de Saint-Ours seulement.

Appelez nous
450-785-2875

LA POPOTE ROULANTE

DES REPAS CHAUDS LIVRÉS DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE
10H ET 13H AU COÛT DE 7\$
(INCLUS: SOUPE, REPAS PRINCIPAL, DESSERT)
MANGER SAINEMENT EST ACCESSIBLE ET SIMPLE !

COMMUNIQUEZ AVEC
LE CARREFOUR COMMUNAUTAIRE L'ARC-EN-CIEL
POUR PLUS DE DÉTAILS
450-785-2875

info@communautairearcenciel.onmicrosoft.com



Garage Essieux-Pro



Garage Essieux-Pro

2589, Immaculée-Conception
Saint-Ours (Qc) J0G 1P0
Tél.: 450 780-8515
450 785-2286
info@essieuxpro.com



**SPÉCIALISTE EN INJECTION
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
ÉLECTRO MÉCANIQUE
TECHNICIEN EXPERT**

**NOUS UTILISONS DES PIÈCES
DE REMPLACEMENT
CARQUEST DE HAUTE QUALITÉ**

François Lafond, Propriétaire





**FONDERIE
LAPERLE**



📍 106 Montée de la Basse
Saint-Ours, Québec, J0G 1P0

☎ 450-785-2205

🌐 www.bibby-ste-croix.com



**TRANSPORT
R. LAHAIE
& FILS INC.**
(450)-785-2245



3037 Chemin des Patriotes, St-Ours, Qc
J0G 1P0

EXCAVATION TRANSPORT EN VRAC DÉNEIGEMENT

MICHEL 450-780-5439	FRANÇOIS 450-746-3791	DOMINIC 450-746-6611
-------------------------------	---------------------------------	--------------------------------

MOTEL ST-OURS

Situé sur le bord du richelieu





Le Motel St-Ours est fier de vous annoncer l'ouverture de son nouveau restaurant de déjeuner, nous vous y offrons de délicieuses et généreuses assiettes à votre goût à des prix compétitifs. Des nouvelles installations pouvant accueillir votre familles ou votre groupes d'amis sont à votre disposition sur réservations.

Heures ouvertures : de 8 h à 11 h et fin de semaine de 8 h à 13 h

2308, chemin des Patriotes, St-Ours, (Qc) J0G 1P0 Tél.: 450 785-2403
www.motelstours.com - motelsaint-ours@hotmail.com

Entreposage Voiliers Richelieu
Division Excavation St-Ours Inc



Roger Larivière
1910 Chemin des Patriotes
St-Ours, Qué. J0G 1P0

Tél: 450-785-2394
Cell: 450-780-2103
excavst-ours@videotron.ca
www.entreposagevoiliersrichelieu.com

JOËLLE LALLIER
acupuncteure

Traitement par aiguilles ou laser
Aiguilles stériles à usage unique
Massage thérapeutique chinois



Saint-Denis-sur-Richelieu
514.961.9984

Membre de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

.....
*Tout
pour vous,
près de
chez vous!*
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



*Grande variété
de **bières importées**
et **québécoises** à
des prix compétitifs!*



.....
TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

É P I C E R I E

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •
Tradition

Julie Arpin et Stéphane Lanteigne, propriétaires

Heures d'ouverture :

En semaine : de 7 h à 21 h

Samedi et dimanche : de 8 h à 21 h

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours **450 785-2308**



PUBLICITÉ

PUBLICITÉ CHEF-LIEU

Information : 450 785-2203 poste 109

Format	Annuel	Mensuel
Carte affaires	100 \$	40 \$
1/5 page	175 \$	55 \$
1/2 page	300 \$	80 \$
1 page	575 \$	105 \$

☎ : 514-260-1249 ✉ : danielasantibanez6@gmail.com


Boutique pour animaux



Accessoires et nourriture

101 avenue Yamaska, Saint-Denis- Sur-Le-Richelieu

Chiens Chats Oiseaux Rongeurs Poissons



**Plomberie
Denis Descheneaux inc**

ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ EN PLOMBERIE

Denis Descheneaux, propriétaire

2022, Chemin des Patriotes, St-Ours, Qc J0G 1P0
T. 450 785-2232



**CLAUDE DUMAS
CONSEILLE RÉNO**

RÉNOVATION | SPÉCIALITÉ FINITION

Téléphone : 438 499-7723
E-mail : cd56metliers@hotmail.ca
Saint-Ours, J0G 1P0



**ŒUFS DE POULES EN
LIBERTÉ BLANCS ET
BIOLOGIQUES**

**PRODUITS BIOLOGIQUES
DE L'ÉRABLE, TARTES ET
BEIGNES**

**PRODUITS DU CANARD, MIEL
ET FARINES BIOLOGIQUES**

**HUILE DE TOURNESOL
BIOLOGIQUE**



HEURES D'OUVERTURE DE NOTRE BOUTIQUE
LUNDI AU JEUDI: 8H À 12
VENDREDI ET SAMEDI: 8H À 17H
DIMANCHE: 8H À 12

www.fermestours.ca (450) 785-2148 • 2382 Chemin des Patriotes, St-Ours

**L'OURS
Qui Bouffe**

RESTAURANT

450 785-2311

Guy Laperle
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.

450.785.3203 **1.866.785.3203**

Services offerts
Chauffage électrique
spa / piscine

**résidentiel
commercial**

68 ave de la Traverse
St-Ours, J0G 1P0

glectrique@videotron.ca

Centre jardin des Patriotes

Centre jardin champêtre

Christine Poulin
Technicienne en horticulture diplômée

3053, chemin des Patriotes (route 133)
Saint-Ours (Québec) J0G 1P0

Téléphone : (450) 785-3877
Télécopieur : (450) 785-3876

Courriel: cjpatribotes@live.ca

Beauté Détente
COIFFURE

Cell:(514) 898-5473

Judi, vendredi 17h à 21h
Samedi 9h à 14h

53 St-Sacrement
St-Ours Qc.
J0G 1P0

Technicienne en Coloration
Produits écologiques, biodégradables et naturels
Lise Couture

PLOMBERIE
MATHIEU MALO inc.

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL

450.556.0903

RÉNOVATION - SERVICE D'ENTRETIEN
CONSTRUCTION NEUVE - PLANCHER CHAUFFANT

R.B.Q. : 5699-1383-01

*Respect,
disponibilité
et humanité*

**SALONS
FUNÉRAIRES**

*Gilbert
Mandeville
& Fils Ltée*

912, Chemin St-Roch
Sorel-Tracy Qc J3R 3K5
T. **450.743.3607** F. 450.743.3615

www.salonsmandeville.com
g.mandeville@bellnet.ca

Depuis 1927



On ne fait pas que vous engager.

On s'engage à ce que vous vous épanouissiez.

Nuance.

Décrocher un emploi à la Caisse, c'est bénéficier de nombreux avantages :

- Une gamme complète d'avantages sociaux;
- Des conditions de travail améliorant la qualité de vie;
- Un accompagnement et une formation offrant de multiples possibilités de carrière;
- Un régime de retraite à prestations déterminées avec une importante contribution de l'employeur;
- Et bien plus encore.

Pour vivre l'expérience, rejoignez-vous à la grande équipe Desjardins.

desjardins.com/carrieres

450 746-7000

elisabeth.belanger-traversy@desjardins.com



Résidence privée avec soins pour aînés

Située sur les rives du Richelieu

Nous avons 34 studios avec salle de bain complète pour la clientèle :

- en perte d'autonomie
- atteinte de déficits cognitifs et d'Alzheimer

- Ménage et lavage de la literie 1x semaine.
- Menu varié, délicieux repas et collations incluses.
- Câble, téléphone et internet.
- Présence de personnel qualifié en tout temps.
- Dispositifs de sécurité.
- Chapelle, loisirs animés.
- Soins à domicile par le CSSS.
- **Infirmière sur place**
- Et plus encore !



Visite sur rendez-vous.

Julie Laberge, directrice : 450-402-0530 poste 110

3252 chemin des Patriotes, Saint-Ours

Courriel : villadesberges@videotron.ca

Site internet : residencevilladesberges.com





Clinique de denturologie et d'implantologie St-Ours



Jacques Grondin, d.d.

Service professionnel et attentionné
Satisfaction assurée

CONSULTATION ET NETTOYAGE Gratuits sur rendez-vous

- Fabrication et réparation de prothèses dentaires complètes, partielles ou sur implants
- Service à domicile ou en résidence

450-787-2720

Ouverture bientôt!
Voisin du Familiprix
ST-OURS

LE PREMIER PAS VERS UN SOURIRE ÉPOUSTOUFLANT

LIGNE D'INTERVENTION

24H/7

450 746-0303
1 866 APPELLE



LA TRAVERSÉE

CENTRE DE CRISE ET DE PRÉVENTION DU SUICIDE

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!

- Intervention téléphonique
- Hébergement de crise
- Suivi post-crise
- Groupe de soutien
- Formations
- Ateliers de sensibilisation

MRC De Pierre de Sorel

120, Chemin Sainte-Anne, Sorel-Tracy, QC J3P 1J8

Ligne d'intervention 24/7 : 450 746-0303 - 1 866 APPELLE cpslatraversee.ca

Facebook Suivez-nous sur Facebook

LA PAPERASSE VOUS INTIMIDE ?



Une personne vous aide individuellement. On respecte votre rythme. On prend le temps de comprendre comment on peut vous aider.

50 rue du Roi - suite 110



Remplir un formulaire



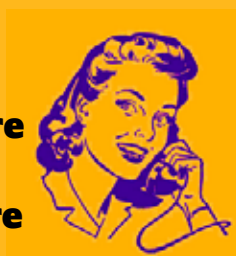
Lire ou écrire une lettre



Comprendre une facture



Faire une démarche sur internet



**PRENEZ
RENDEZ-VOUS
450-780-1016**

**GRATUIT
ET
CONFIDENTIEL**



...ou pour tout autre besoin !



VOS PHARMACIENS SONT LÀ POUR VOUS. CONSULTEZ-LES POUR :

- Vaccination
- Surveillance et suivi du traitement médicamenteux
- Mesure de la glycémie, tension artérielle et RNI
- Gestion de la médication sous forme de piluliers
- Transfert d'ordonnances provenant d'une autre pharmacie*

**Vous avez des questions sur vos médicaments et votre santé ?
Venez nous rencontrer.**

**Votre santé est notre priorité.
On est là pour vous.**

* Certaines conditions s'appliquent.

Caroline Désilets et Philippe Desmarais

688, ch. Des Patriotes
St-Denis-Richelieu
450 787 2077

HEURE D'OUVERTURE :

Lundi au vendredi : 9 h à 20 h
Samedi : 10 h à 17 h



Pharmaciens-propriétaires affiliés à



Les pharmaciens exerçant à cette pharmacie sont seuls responsables des services pharmaceutiques rendus.

Southière Construction inc.
 ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ

RBQ 8319 8085-52

www.southiereconstruction.com
 info@southiereconstruction.com

Cell: 450.880.2085
 Fax: 450.785.3334
 Tél.: 450.785.3331

2196, chemin des Patriotes, Saint-Ours (Québec) J0G 1P0

Votre annonce

PUBLIÉ ICI À CHAQUE MOIS!



ENTREPOSAGE DOMESTIQUE

Mini-entrepôts À LOUER

Chauffé, éclairé et sécuritaire
 Au mois ou à l'année
 Toutes grandeurs disponibles

Pour infos : Michel Lussier 514 444 - 2550

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

JEAN-BERNARD ÉMOND
 Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
 50, rue du Roi, bureau 100
 Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
 450 742-3781
 jean-bernard.emond.ric@assnat.qc.ca
 jeanbernardemond.com



Micheline Lamoureux
 massothérapeute

- Massages suédois - Détente - Thérapeutique
- Kinésithérapie
- Drainage lymphatique
- Réflexologie des pieds, oreilles, nez et global (structure)
- Traitement pour la cellulite (maigrir)
- Relation d'aide (émotions)
- Reiki
- Arrêt de fumer
- Bio Énergie (balancement d'énergie méridiens)
- Certificats-cadeaux



Reçu pour assurances
 3148, chemin des Patriotes
 St-Ours QC J0G 1P0

milanours@gmail.com
 450 449-9752

No Étab. 199452

300 terrains (saisonniers et voyageurs)
 Mécanique, pièces, vente et entreposage
 Essence régulier, super et diesel

CAMPING - MARINA
Parc Bellerive

1992, chemin des Patriotes
 Saint-Ours (QC) J0G 1P0
 450 785-2272 (camping et marina)
 450 785-5566 (vente, services et entreposage)
campingmarinabellerive.com

NOUVEAUTÉS

Glissades d'eau
 Terrains de Pickleball
 Piste de BMX

RE/MAX RENAISSANCE
 3100, avenue Cusson, bureau 101,
 Saint-Hyacinthe, (Québec) J2S 8N9
 450 771 7707
 re/max-quebec.com










VOTRE MEILLEURE ALLIÉE POUR VOUS SOUTENIR DANS VOS PROJETS IMMOBILIERS !




Sonia Dubé
 COURTIER IMMOBILIER RÉSIDUEL

450 276-4540
 sonia.dube@remax-quebec.com

JANVIER - FÉVRIER 2024

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
21	22	23	24  15H - 17H	25  16 H - 18H	26	27  9H30-11H30
28	29	30	31  15H - 17H	1  16 H - 18H	2	3  9H30-11H30
4	5 	6  13H30-15H30	7  15H - 17H	8  16 H - 18H	9	10  9H30-11H30
11	12	13  13H30-15H30	14  15H - 17H	15  16 H - 18H	16	17  9H30-11H30
18	19	20  13H30-15H30	21  15H - 17H	22  16 H - 18H	23	24  9H30-11H30
25	26	27  13H30-15H30	28  15H - 17H			

LÉGENDE

-  COMPOST
-  RECYCLAGE
-  ORDURES
-  ENCOMBRANTS
-  RÉSIDUS VERTS
SACS EN PAPIER, ORANGE
OU TRANSPARENT
-  BRANCHES
ATTACHÉES EN PAQUETS
-  MESSES À
SAINT-OURS
-  CONSEIL
MUNICIPAL
-  BIBLIOTHÈQUE



RÉPERTOIRE

GROUPES SOCIAUX

FADOQ | R. Arcudi et M. Daviault | **450 785-2887**
 Bibliothèque | Lucie Grenier | **450 785-2779**
 Caisse Desjardins Pierre-De Saurel | Pierre Desgranges dir. gén. |
450 746-7000
 Carrefour com. Arc en ciel | Marie-Claude M Gilbert | **450 785-2875**
 Centraide et Fabrique | Éric Coulibaly | **450 785-2223**
 Centre Accès com. Internet | **450 785-2713**
 Cercle des fermières | Diane Noël | **450 846-4080**
 Centre des services scolaires de Sorel-Tracy | **450 746-3990**
 École Pierre de Saint-Ours | Isabelle Ducharme, Directrice | **450 746-3512**
 Centre Anti-poison | **1 800 463-5060**
 C.L.S.C. Gaston-Bélanger | **450 746-4545**
 Commission protection terr. Agricole | **1 800 361-2090**
 Communication-Québec | **1 800 363-1363**

SERVICES D'URGENCE

Ambulances, Police, Pompiers composez le 911

Pour une urgence nécessitant la présence d'un col bleu de garde,
 composez le 450-880-1440

SPAD - Société protectrice des animaux de Drummond: | **1 855 472-5700**
 Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel | **450 746-6000**
 Député fédéral | Louis Plamondon | **450 742-0479**
 Député provincial | Jean-Bernard Émond | **450 742-3781**
 Service de protection environnement | **1 800 561-1616**
 S.O.S. Violence conjugale | **1 800 363-9010**
 Sûreté du Québec | **450 743-7947** ou **450 310-4141**
 Les Amis du Canal | René Babin | **514 755-3300**
 Métiers d'art de Saint-Ours | Julie Martucci | **450 785-2088**
 M.R.C. de Pierre-De Saurel | Denis Boisvert, dir. gén. | **450 743-2703**
 Office d'habitation St-Ours | Alain Ouellet, concierge
 Ordre Franciscains Séculiers | Micheline Bonnier | **450 785-2238**
 Popote roulante | **450 785-2874**
 Presbytère Saint-Ours | Éric Coulibaly, curé | **450 785-2223**
 Régie Inter-muni. Aqueduc | **450 782-3111**
 Regroup. Littéraire Jeunesse Saint-Ours | Diane Lapointe | **450 402-0545**
 Salon des Ados Carrefour comm. Arc en ciel | Marie-Pier Nault | **579-369-1828**
 Société canadienne des Postes | **450 785-2989**
 Traversier St-Ours/St-Roch | Martin Larivière | **450 785-2173**
 Transport Collectif Carrefour comm. Arc en ciel | **450 785-2874**
 Mémoires de Saint-Ours | Helen Jackson | **450 785-5699**

SONDAGE CAMP D'ÉTÉ

POUR VOUS OFFRIR DE
MEILLEURS SERVICES ET
S'AMÉLIORER, UN 2 MINUTES
CHERS PARENTS?

